



SOMMAIRE

| | |
|---|---|
| Le Mot du Président..... | 1 |
| Gestion d'une plante envahissante : <i>Lippia canescens</i> | 2 |
| Restauration de la roselière de l'étang de Vendres..... | 4 |
| La cartographie, outil d'aide à la décision..... | 6 |
| Brèves et rendez-vous..... | 6 |

Le Mot du Président

Ce numéro d'automne est consacré à la présentation de trois actions de gestion menées par le CEN L-R. Diverses dans leur conception et leur état d'avancement, elles ont pour point commun de ne pas avoir un simple objectif naturaliste mais d'associer les acteurs concernés par la dynamique ou le fonctionnement d'un territoire. Elles visent à identifier les facteurs qui limitent les populations d'une espèce et à rechercher des solutions en associant les acteurs d'un territoire.

Dans le cadre du Life Butor, la restauration de la roselière de l'étang de Vendres a permis le retour du Butor accompagné d'une avifaune remarquable. L'action, conduite en collaboration avec le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude, a été pilotée au niveau national par la Ligue pour la Protection des Oiseaux. Elle confirme que la gestion raisonnée et concertée de l'eau est un élément clé de l'amélioration rapide de la biodiversité de nombreux territoires de la région.

La restauration de prés envahis par *Lippia canescens*, une petite espèce de la famille des verveines qui a commencé, au début du siècle dernier, à coloniser les prés humides autour de l'étang de Capestang, est en cours. Nous y montrons l'importance des pratiques de fauche et de pâturage dans la gestion de ces milieux et la convergence d'intérêts entre les agriculteurs qui exploitent ces milieux et le CEN L-R qui cherche à réhabiliter des habitats naturels d'importance communautaire.

Enfin, l'utilisation de la cartographie au service de la préservation d'une espèce emblématique telle que l'Aigle de Bonelli est détaillée. L'outil cartographique est devenu indispensable chez les gestionnaires d'espaces naturels. Il ne s'agit pas seulement de décrire une situation mais de se donner les moyens d'une action plus efficace par une meilleure identification des enjeux et un dialogue mieux informé des protagonistes.

Ces présentations témoignent que la gestion de la biodiversité n'a fréquemment pas de sens à l'échelle de la parcelle et que les problématiques doivent être abordées à l'échelle du territoire. La construction concertée de modalités de gestion tenant compte des intérêts de toutes les parties prenantes est une exigence à laquelle nous nous attachons en priorité.

Bonne lecture !



Le Président
Jacques LEPART

Lutte contre Lippia canescens : de l'expérimentation à la gestion

Problèmes posés par *Lippia*

Le secteur de la Basse Plaine de l'Aude est une zone à forts intérêts écologiques et paysagers. Une espèce végétale envahissante, *Lippia canescens*, vient menacer la richesse de la zone en dénaturant les prairies humides qui en temps normal ont un intérêt fourrager et abritent des espèces remarquables.

Sur le millier d'hectares de prés que compte cette vaste plaine, 66 % sont envahis par le *Lippia*. Dans le tiers des zones colonisées, le taux de recouvrement de cette plante envahissante est supérieur à 50 %, réduisant d'autant la quantité de fourrage pour le bétail.

Un programme d'expérimentation nécessaire

Des objectifs clairs

Dès 2000, en partenariat avec le département de l'Hérault et le Conservatoire Botanique, le CEN L-R a mis en place une expérimentation dans le but d'analyser la dynamique de *Lippia* face aux différentes interventions qu'elle subit, ainsi que l'évolution de la composition des espèces végétales associées. Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion des zones humides de l'embouchure de l'Aude piloté par le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude (SMBVA).

Les objectifs généraux de ces expérimentations sont de définir des modalités de gestion des prairies afin de réduire l'abondance de *Lippia*, de favoriser les espèces fourragères et de restaurer des prés salés, habitat d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats.

Diverses modalités de gestion testées

Un première batterie de tests sur des carrés de 1 m² a permis de dégager les pistes d'expérimentation à mettre en œuvre à l'échelle de parcelles entières.

Les différents modes de gestion ainsi expérimentés depuis 2004 sont les suivants :

- la fauche
- la fauche associée au pâturage
- la fertilisation du sol
- la submersion temporaire
- le brûlis suivi d'un semis
- le labour léger du sol suivi d'un semis



L'expérimentation du brûlis sur *Lippia* nécessite l'appui des pompiers

PASSEPORT

Nom : *Lippia canescens*

Famille : Verbénacée (comme la Verveine)

Description :

- Plante herbacée vivace formant des tapis grâce au développement de stolons (60 cm/an)
- Feuilles ovales, opposées et spatulées
- Fleurs blanchâtres à roses pâles regroupées en têtes denses et sphériques

Période de floraison : du printemps à l'automne si le sol est humide

Pays d'origine : Amérique du Sud

Historique : introduit au 19^{ème} siècle comme plante ornementale. Elle s'est rapidement naturalisée et propagée dans le Sud de la France.

Nuisances : *Lippia* limite la diversité de la flore par la production de substances toxiques. Elle diminue la valeur fourragère car elle n'est pas pâturée par le bétail en période de végétation. Elle bouleverse également les cortèges d'insectes.

Pour chaque type d'intervention testée, un suivi scientifique annuel est mis en place pour en mesurer les conséquences. Ce suivi consiste sur des placettes de 25 m² à faire l'inventaire exhaustif de la flore (détermination des espèces et taux de recouvrement de chacune) puis une analyse de la présence relative de *Lippia* et des espèces fourragères, légumineuses et graminées.



Suivi floristique après intervention

Quels résultats observés ?

Le suivi des expérimentations a permis de mettre en évidence les deux tendances suivantes :

- Les interventions « légères » : fauche et pâture donnent peu de résultats vis à vis du recouvrement par *Lippia canescens* mais peuvent favoriser dans une certaine mesure la diversité floristique et la qualité fourragère.

- Les interventions « lourdes » : brûlis ou travail du sol associés au semis ont un impact positif sur la baisse du recouvrement de *Lippia* et sur la qualité de la ressource fourragère.

Le suivi a permis de mettre en évidence un effet positif de la submersion des prés dans la lutte contre *Lippia* tout en conservant une diversité intéressante de la flore et sans pénaliser les espèces fourragères. Toutefois, les conditions idéales de la submersion sont difficiles à établir clairement.

L'expérimentation à l'échelle de la parcelle n'en étant qu'à la deuxième année, ces tendances sont à confirmer par les suivis des prochaines années.

Tableau : Synthèse des tendances observées lors des expérimentations 2004-2006

| | Diminution de <i>Lippia canescens</i> | Diversité de la flore | Valeur fourragère |
|-------------------|---------------------------------------|-----------------------|-------------------|
| Fauche | 0 | + | + |
| Fauche + pâturage | 0 | 0 | 0 |
| Fertilisation | - | + | + |
| Submersion | + | + | 0 |
| Brûlis + semis | + | + | + |
| Labour + semis | ++ | 0 | + |

Impact observé : ++ Très positif + Positif 0 Nul - Négatif

Vers une application concrète

Au vu de premiers résultats intéressants, il a été décidé d'appliquer ces interventions à l'échelle de la Plaine pour tester, en conditions réelles de l'activité des usagers, les pratiques de lutte retenues.

Ainsi, 4 ha propriétés du Département de l'Hérault sur la plaine de Nissan et 6 ha en propriété privée sur les prés du Bouquet à Fleury ont récemment fait l'objet d'un labour léger suivi d'un semis. Les parcelles choisies faisaient état, avant intervention, d'un fort envahissement par *Lippia canescens*, supérieur à 50 %.

Ces travaux de restauration représentent un coût moyen de 500 €/ha, comprenant le travail du sol et le semis, ainsi que l'achat des semences d'espèces végétales locales (Fétuques, Trèfles...).

Les éleveurs ovins présents sur la zone sont impliqués dans la démarche et continueront d'exploiter les prés restaurés soit par une fauche tardive, soit par un pâturage ovin entre juin et février.

Diffusion de l'information

Une tâche essentielle à présent, c'est la bonne diffusion de la connaissance acquise par le CEN L-R. C'est pourquoi, une fiche technique complète a été réalisée sur le sujet « *Lippia canescens* et sa gestion ». Cette fiche est destinée à l'ensemble des gestionnaires de la Basse Plaine de l'Aude, mais aussi d'autres secteurs concernés par le développement de cette espèce.



Tapis dense et monospécifique de *Lippia canescens*

Des modalités de gestion à préconiser

A l'heure actuelle, la réalisation d'un labour léger du sol suivi d'un semis, mode de gestion le plus efficace, est celui préconisé aux gestionnaires des prés par le CEN L-R. Pour un résultat au mieux équivalent au « labour + semis », la technique du brûlis est moins intéressante du fait du coût élevé de sa mise en œuvre. Quant à la submersion, par son action complémentaire de limitation des effets de la sécheresse, elle peut être préconisée mais les modalités de son utilisation (durée, période, hauteur d'eau...) doivent être affinées.

Le semis est une intervention lourde, qui ne peut pas être réalisée sur l'ensemble de la Basse Plaine de l'Aude. Cette mesure est donc à considérer au cas par cas. Deux préconisations complémentaires sont proposées par le CEN L-R, il s'agit de la réalisation d'une fauche tardive (à partir de juin) et de l'absence de pâturage au printemps (de février à juin). Ces modalités permettent aux plantes de réaliser leur cycle végétatif pour concurrencer *Lippia canescens* puis leur montée en graine pour renouveler la banque de graine du sol.



Histoire d'une restauration écologique réussie de l'étang de Vendres (Hérault et Aude)

Contexte et problématiques

L'étang de Vendres constitue la pièce maîtresse de l'éco-complexe des zones humides de l'embouchure de l'Aude. Il abrite une vaste roselière de près de 1 000 ha, soit l'une des plus vastes de Méditerranée française et des plus propices à la faune dite «paludicole». Pourtant depuis une vingtaine d'années, 25% de sa surface d'origine a été dégradé. En cause : l'augmentation de la salinité de l'eau due pour l'essentiel à une gestion de l'eau incompatible avec celle d'une roselière alors même que sa préservation est l'élément fédérateur de tous les acteurs.

En 2001-2002, en liaison avec le programme LIFE sur le Butor étoilé, piloté par le GRIVE puis le CEN L-R, le Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude (SMBVA) a mis en place une démarche de plan de gestion concertée visant à définir une véritable stratégie de gestion et de réhabilitation de ces milieux. Ce travail a fait l'objet d'une concertation de l'ensemble des acteurs afin qu'ils adhèrent et participent activement à la démarche de gestion et de valorisation de leur territoire.

Se concerter pour une action partagée

Des ateliers de concertation

Le SMBVA et le CEN L-R ont organisé des ateliers associant le plus grand nombre d'acteurs locaux. Ainsi, il a été possible de réunir à la même table chasseurs communaux, chasseurs privés, propriétaires, éleveurs, viticulteurs, élus locaux, naturalistes, techniciens des collectivités territoriales (jusqu'à 50 personnes) pour définir ensemble des règles de gestion et des travaux en vue d'améliorer la qualité de l'eau de l'étang de Vendres.

C'est sur le thème à la fois fédérateur et conflictuel de la gestion hydraulique que ce sont axées les discussions.

La première étape essentielle fut d'expliquer de manière scientifique et synthétique les causes du dysfonctionnement écologique de l'étang. Pour cela, il a fallu s'appuyer sur des études d'experts (Tour du Valat, BRL ingénierie) pour invalider de nombreuses théories locales et prouver que le sel avait bien pour origine les manipulations inadaptées de la vanne du Chichoulet et d'autres vannes annexes.

Face à ce fonctionnement sans règles d'usage, le SMBVA a décidé de reprendre la gestion de cet ouvrage pour essayer de définir des règles et essayer de dessaler l'étang en fonction des conditions météorologiques favorables (crues de l'Aude).

Ainsi, lors des ateliers, il a été décidé de former un comité de gestion officieux composé du SMBVA et quelques représentants des utilisateurs du milieu : le Conservatoire du Littoral, les représentants agricoles, les communes, chasseurs communaux, chasseurs privés, manadiers et naturalistes.



Atelier de concertation



La vanne du Chichoulet

Cette gestion dans un premier temps empirique a nécessité une grande présence sur le terrain pour mesurer divers paramètres et évaluer différents scénarios de gestion des niveaux d'eau afin de répondre aux besoins des usages et des milieux naturels. Aujourd'hui la vanne exutoire du Chichoulet qui permet de contrôler les niveaux d'eau de plus de 1500 ha de zones humides, est équipée d'un système de télé-surveillance des niveaux d'eau et de la salinité ce qui permet d'en optimiser la gestion et de veiller au mieux aux règles définies avec les représentants des usagers.

Un comité de gestion de l'étang de Vendres

Ce comité s'est réuni à plusieurs reprises lors d'épisodes pluvieux automnaux (2004 et 2005) et a décidé ensemble l'ouverture et la fermeture de la vanne en fonction de paramètres précis de salinité et de hauteur d'eau.



La roselière de l'étang de Vendres



Des travaux hydrauliques pour les apports d'eau douce

Le travail de concertation a également permis de discuter et de valider la mise en oeuvre de travaux hydrauliques pour permettre de rétablir les voies d'alimentation en eau douce depuis le fleuve Aude. Ils ont consisté à réhabiliter deux canaux d'arrivée d'eau sur une longueur de 2 km (photos). Ces travaux se sont achevés au printemps 2006.

Pelleteuse équipée d'un godet profilant les berges en pente



Canal principal d'alimentation en eau douce après travaux

Les résultats ne se font pas attendre...

Le principal but était d'arriver à court terme à inverser la tendance en ce qui concerne l'évolution de la roselière (voir figure). Cet objectif a été largement atteint grâce à une concertation efficace et à des conditions météorologiques favorables permettant une gestion optimale des ouvrages (vidange et remplissage de l'étang à plusieurs reprises).

Cette restauration de l'habitat a permis également d'observer en 2006 avec 4 mâles chanteurs recensés le 5 mai 2006 alors qu'il avait disparu en 2004 suite à la très forte dégradation de la roselière.

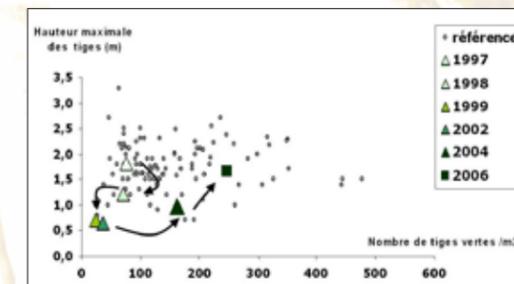
En plus du Butor, l'étang de Vendres a accueilli en 2005 une colonie de Héron pourpré de 680 couples et en 2006, 6 couples de Crabiers chevelus, première preuve de reproduction de cette espèce dans l'Hérault.

...et les perspectives sont nombreuses

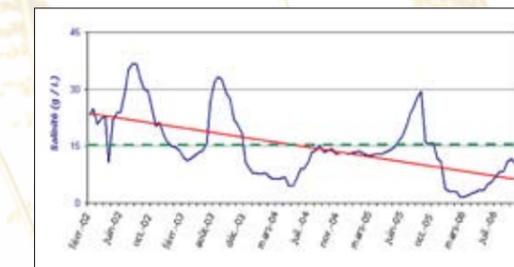
Pour la suite, le SMBVA souhaite mettre en oeuvre assez rapidement d'autres travaux hydrauliques identifiés au cours du programme Life et du plan de gestion, à savoir la reconstruction d'un canal permettant de désenclaver la partie nord et la plus profonde de l'étang par sa bordure Est. En effet cet endroit accumule les sels nutritifs et les polluants depuis de très nombreuses années et arriver à remettre en circulation cette entité serait fortement bénéfique à la qualité de l'eau de l'étang.

En terme de conservation des espèces, le SMBVA et le CEN L-R se sont associés pour la rédaction du document d'objectifs Natura 2000 de 2006 à 2008. Ce travail permettra de conforter et de faire financer des actions identifiées dans le cadre du plan de gestion et du Life Butor en faveur de la conservation des habitats naturels, de la faune et la flore associée.

Concernant le Butor étoilé proprement dit, le CEN L-R souhaite continuer des actions de suivi de l'espèce en particulier dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan National de Restauration du Butor étoilé en cours de rédaction par la LPO pour le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable.



Evolution de la roselière en pointe Nord de l'étang de Vendres (secteur historiquement le plus salé)



Diminution de la salinité de l'étang depuis la mise en place de la gestion concertée de la vanne du Chichoulet - (en vert : limite de tolérance du roseau)

2004 : Avant travaux hydrauliques

Le Life en chiffre

Moyens financiers mis en place :

371 000 €

Dont 80 000 € d'études hydrauliques (Co-maîtrise d'ouvrage SMBVA/CEN L-R) et 180 000 € de travaux hydrauliques portés par le SMBVA

Financeurs :

- SMBVA (Départements de l'Hérault et de l'Aude)
- Union Européenne-Life (50%)
- DIREN Languedoc-Roussillon
- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse
- Région Languedoc-Roussillon

L'outil cartographique au service de l'Aigle de Bonelli (Hérault et Gard)

L'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) est l'espèce de rapace la plus menacée de France. Il ne reste que 29 couples des 80 présents au début du 20^{ème} siècle. Parmi les facteurs de déclin de la population figure en bonne place la dégradation des habitats et en particulier la diminution de la disponibilité en proies due à la fermeture généralisée des milieux dans les garrigues du Sud méditerranéen.

Dans le cadre de l'amélioration des connaissances sur les milieux utilisés par l'Aigle de Bonelli dans ses domaines vitaux, le CEN L-R pilote un programme de cartographie de l'occupation du sol et de son évolution dans les Zones de Protection Spéciale¹ des départements de l'Hérault et du Gard désignées à son intention.



Principe de la démarche

L'objectif de ce projet est de caractériser les habitats fréquentés par les couples cantonnés et d'en analyser l'évolution comme indicateur de la disponibilité en proies pour les oiseaux. Ce travail doit apporter des informations concrètes en vue de la rédaction des Documents d'Objectifs et de la mise en place des Comités de pilotage NATURA 2000.

Une analyse diachronique de la végétation c'est-à-dire une comparaison du couvert végétal entre deux années à partir de photos aériennes va permettre de juger de l'évolution de l'occupation du sol : végétation, utilisation agricole et zones urbanisées.

Grâce au point de vue de spécialistes de l'espèce, nous avons identifié dans les différentes classes de végétation cartographiées, celles qui correspondent le mieux aux zones de chasse de l'Aigle de Bonelli.

Ce travail fournit une information essentielle sur l'évolution de ces zones de chasse potentielles. Nous disons bien potentielles puisque pour juger de la qualité d'un milieu pour l'alimentation des couples sur les ZPS, encore faut-il connaître la densité des proies disponibles.

Méthodes de cartographie et d'analyse

- L'occupation du sol

La cartographie des formations végétales et des zones urbaines ou cultivées est réalisée par photo-interprétation à partir de photographies aériennes de 2001.

En considérant le recouvrement en ligneux bas et en ligneux hauts, nous avons défini les 9 classes de végétation présentées dans le tableau ci-contre. La seconde partie du tableau correspond à la représentation des zones urbanisées, des zones agricoles et des milieux aquatiques.

Le recouvrement des formations herbacées n'est pas pris en compte, étant donné qu'il ne correspond pas à une donnée significative pour la description de l'habitat de l'Aigle de Bonelli pour qui tout milieu ouvert constitue un terrain de chasse potentiel. Ainsi, un affleurement rocheux ne sera pas distingué d'une pelouse.

Tableau : Classes d'occupation du sol

| Intitulé | Style | Recouvrement en ligneux bas | Recouvrement en ligneux hauts | Abréviation |
|--|-------|-----------------------------|-------------------------------|-------------|
| Herbacées, milieux ouverts | | <10% | <25% | H |
| Ligneux bas clairs | | de 10 à 50% | <25% | LBC |
| Ligneux bas denses | | de 50 à 100% | <25% | LBD |
| Herbacées sous ligneux hauts clairs | | <10% | de 25 à 50% | HLHC |
| Ligneux bas clairs sous ligneux hauts clairs | | de 10 à 50% | de 25 à 50% | LBCLHC |
| Ligneux bas denses sous ligneux hauts clairs | | de 50 à 100% | de 25 à 50% | LBDLHC |
| Herbacées sous ligneux hauts assez clairs | | <10% | de 50 à 75% | HLHAC |
| Ligneux bas sous ligneux hauts assez clairs | | de 10 à 100% | de 50 à 75% | LBLHAC |
| Ligneux hauts denses | | de 0 à 100% | de 75 à 100% | LHD |

| | |
|--|--|
| Habitat humain, zones urbanisées | |
| Vignes | |
| Cultures et friches agricoles | |
| Milieux aquatiques (rivières, lacs, étangs...) | |

Voir exemple sur la ZPS «Minervoies» : Carte 1



Gorges de la Cesse (Minervoies)

Hélène Arnaud

1 : Zones de Protection Spéciale (ZPS) : site NATURA 2000 dédié à la protection d'espèces d'oiseaux d'intérêt européen conformément à la Directive 79/409/CEE dite « Oiseaux ». L'Aigle de Bonelli est une espèce d'intérêt européen prioritaire.

- L'accessibilité aux proies

L'Aigle de Bonelli affectionne en général des proies à forte biomasse qui doivent être disponibles toute l'année puisqu'il est sédentaire. Dans les milieux du Sud méditerranéen français qu'il fréquente ce sont le Lapin de garenne et la Perdrix rouge qui sont les plus représentatifs. Il les capture au sol dans les espaces les plus ouverts des hautes garrigues (pelouses, cultures, roche nue...). Beaucoup d'autres de ses proies sont capturées de la même façon sur le même type de milieux (écureuils, passereaux, reptiles...).

Afin de qualifier le lien entre le mode d'alimentation de l'Aigle de Bonelli et la nature du couvert végétal de son habitat, nous avons associé à chaque classe de végétation identifiée par photo-interprétation, un indice qualitatif d'accessibilité des proies au sol. Ce travail est réalisé en consultant plusieurs spécialistes de l'espèce. Les résultats sont compilés dans le tableau ci-contre.

Voir exemple sur la ZPS «Minervoies» : Carte 2

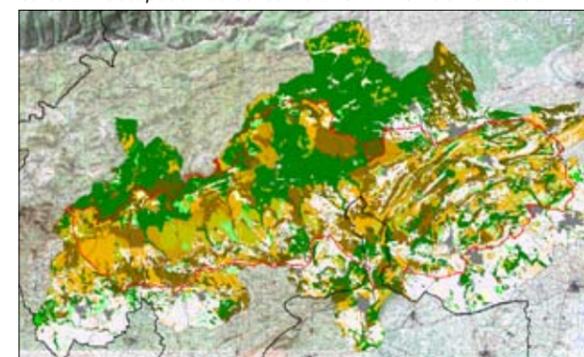


Le Lapin de Garenne, une proie qui se raréfie comme les milieux ouverts qu'elle fréquente

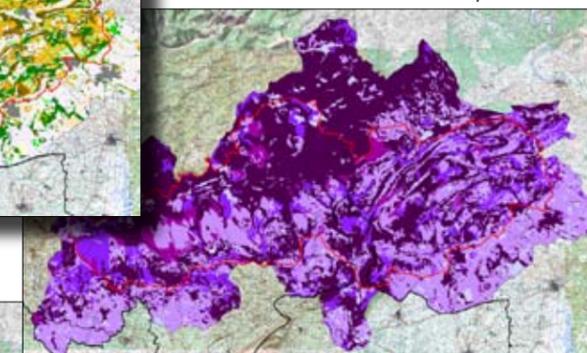
| Classe de végétation | Accessibilité aux proies |
|--------------------------|--------------------------|
| H et C | Très élevée |
| HLHC, LBC et V | Elevée |
| LBCLHC | Moyenne |
| LBD et HLHAC | Faible |
| LBDLHC, LBLHAC, LHD et U | Très faible |

Tableau : Correspondance entre structure de végétation et accessibilité aux proies

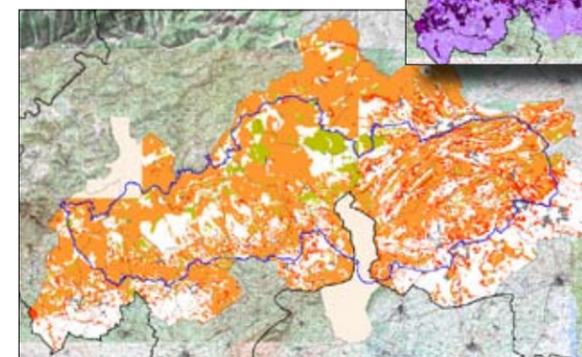
Carte 1 : Occupation du sol sur la ZPS «Minervoies» en 2001



Carte 2 : Accessibilité aux proies en 2001



Carte 3 : Evolution de l'occupation du sol entre 1972 et 2001



- L'évolution du couvert végétal et de l'occupation du sol

Nous avons procédé à une analyse diachronique de l'évolution des milieux c'est-à-dire en comparant l'occupation du sol à deux dates :

- Année 2001 pour la carte contemporaine ce qui correspond aux photos aériennes les plus récentes
- Année 1972 pour la « référence ancienne ».

En croisant les informations fournies par les deux cartes réalisées il est possible de cartographier la dynamique générale des milieux selon 5 critères : Ouverture, Fermeture, Déprise agricole, Développement urbain, Stabilité.

Voir exemple sur la ZPS «Minervoies» : Carte 3 la couleur orange ● représente la « Fermeture»

Conclusions et perspectives

Le constat est alarmant car il fait état d'une disparition rapide de 55% des surfaces de milieux ouverts par une dynamique naturelle de fermeture souvent liée à la déprise agricole. Les territoires sont en conséquence de moins en moins adaptés à la bonne alimentation des Aigles de Bonelli du fait d'une diminution de l'accessibilité aux proies.

Cependant, l'accessibilité aux proies n'est pas un critère suffisant pour juger de la qualité d'un milieu donné pour l'alimentation de l'aigle. Il est nécessaire de connaître la disponibilité des proies qui est la résultante de l'accessibilité et de la densité en proies.

C'est donc bien la densité en proies qu'il est également nécessaire de connaître avant de prévoir et de proposer les mesures de gestion des habitats les plus appropriées à cette espèce. A ce titre, un programme d'évaluation de la petite faune sédentaire de plaine a été réalisé par la Fédération de Chasse sur les ZPS de l'Hérault désignées pour l'Aigle de Bonelli. Le croisement de ces données à la cartographie permettra d'identifier des zones d'intervention sur les sites NATURA 2000 désignés à l'intention de « l'Aigle des

Brevues et Rendez-vous

Manifestation réussie

Séminaire sur la Gestion des Goélands et des Laro-limicoles

Ce séminaire s'est tenu à Sète le 23 novembre dernier et avait pour thème la gestion d'une espèce surabondante (le Goéland leucophée) et la gestion conservatoire des laro-limicoles, espèces emblématiques des lagunes dont les populations sont soumises à de nombreuses pressions dont l'omniprésence du goéland.



L'évènement a rassemblé près de **150 personnes** d'horizons divers, dont notamment 25% de collectivités, 20% d'administrations, 25% d'associations environnementales, 10% de scientifiques et 5% de représentants des chasseurs. Il a permis de dresser un bilan de l'état de conservation des laro-limicoles, de la progression du Goéland leucophée en milieu urbain et naturel, d'explorer des pistes d'actions de conservation des espèces les plus menacées et de régulation ou de réduction des nuisances du Goéland leucophée.

Des actes reprenant l'ensemble des interventions et des débats seront publiés pour la rentrée 2007 et le montage d'un programme interrégional de conservation et de gestion des laro-limicoles sera animé par les organisateurs du séminaire dans le courant de l'année 2007.



La tortue Cistude va revenir !

Projet de réintroduction validé

Tortue palustre dont les populations déclinent depuis le XIXème siècle, la Cistude d'Europe nécessite des mesures fortes de conservation. L'une d'elles consiste à recréer des foyers de populations. Ainsi, un projet de réintroduction de l'espèce a été réfléchi par le CEN L-R (coordinateur) et de nombreux partenaires. Ce projet concerne les Réserves Naturelles Nationales de l'Estagnol (ONCFS) et du Bagnas (ADENA) dans l'Hérault. La qualité des milieux et la gestion pérenne de ces sites constituent des atouts majeurs dans une telle expérience. Le projet soumis au Conseil National de Protection de la Nature, le 10 octobre dernier, a été validé à l'unanimité par cette instance. L'action va donc être lancée dès 2007. A suivre donc...

Un résumé du projet est disponible sur le www.cenlr.org

Journées Mondiales des Zones Humides - 29 janvier au 4 février 2007

Les zones humides et les pêcheries

En 2007, le thème de la journée, porte sur les zones humides et les pêcheries. En Languedoc-Roussillon, une vingtaine d'animations de découverte (sorties, conférences, expos, ateliers pédagogiques) seront proposées du 29 janvier au 4 février 2007 par les gestionnaires de zones humides, les associations d'éducation à l'environnement.

De plus, le «Pôle-relais lagunes» organise cette année un forum sur 4 jours au centre culturel Béranger de Frédel à Villeneuve-lès-Maguelone : une journée dédiée aux décideurs (1^{er} février), une journée pour les scolaires et étudiants (2 février) et un week-end ouvert au grand public (3 et 4 février). Ces journées seront animées par des conférences, ateliers pédagogiques sur des thèmes comme l'anguille, la gestion intégrée de zones côtières, la conchyliculture en Méditerranée... ; il y aura également un espace stand des socioprofessionnels des zones humides et de la pêche ainsi que des dégustations des produits des lagunes.

Programme complet bientôt téléchargeable sur le www.pole-lagunes.org



Des nouvelles de l'équipe,

Bonne chance à Charlyne ...

... bienvenu à Benjamin !

Charlyne TILLIER quitte le CEN L-R fin novembre 2006, pour rejoindre la Lozère. Nous la remercions vivement pour son efficacité, sa bonne humeur. Nous lui souhaitons bonne chance de la part de toute l'équipe. Benjamin SIROT remplace Charlyne dès la fin novembre. Bienvenu Benjamin !



Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon
474, Allée Henry II de Montmorency 34 000 Montpellier
Tél : 04 67 02 21 28 - Fax : 04 67 58 42 19
email : cen-lr@wanadoo.fr
www.cenlr.org

CEN L-R

Document édité avec le soutien financier de :

